



Photographie 1.



Photographie 2.

Une singulière mâchoire de sanglier

par Roger GOUX

Il y a 25 à 30 ans de cela, à l'époque où j'enseignais les sciences naturelles, un élève dont le père était chasseur, m'apporta un jour cette pitoyable pièce d'anatomie que d'aucuns n'auraient pas manqué de jeter à la poubelle après un bref examen. Il s'agissait de la partie antérieure d'un crâne de Sanglier (*Sus scrofa*) grossièrement sciée à laquelle manquaient notamment la défense et plusieurs incisives à la mâchoire inférieure. Bref ! Un rebut¹ qui permettait tout au plus de donner un aperçu de la dentition de l'animal aux élèves (photographie 1). Mais à y regarder de plus près, je fus intrigué par un détail inattendu : les défenses de la mâchoire inférieure frottent normalement contre les canines ou grès de la mâchoire supérieure s'aiguissant ainsi mutuellement (photographie 2) ; ce qui conduit à la formation d'une **table d'usure** pour les surfaces en contact, or du côté gauche, là où

¹ Le fait que l'on ait pris la peine de scier ce crâne et de le débarrasser de ses chairs indique à l'évidence que son possesseur le jugeait déjà digne d'intérêt.



Photographie 3. Mâchoire supérieure.



Photographie 4. Mâchoire inférieure.

manquait la défense, le grès qui lui correspondait ne présentait aucune trace d'usure (photographie 3 et figure 1), contrairement aux deux canines du côté opposé. Cela signifiait clairement que la vie de l'animal n'avait pas cessé avec la disparition de sa défense puisque le grès supérieur du même côté avait pu continuer de croître sans frottement. Autrement dit cette brèche dans la denture de l'animal n'était pas concomitante du coup de fusil qui lui avait coûté la vie. Il était alors intéressant de se demander qu'elle avait pu être la cause de cette perte de défense ? Plusieurs hypothèses étaient envisageables. Mais avant de les envisager successivement, il convient d'en apprendre un peu plus sur l'animal.

La présence de défenses et grès montre à l'évidence qu'il s'agissait d'un mâle, les femelles n'ayant ni défenses, ni grès, seulement des canines pointues appelées **crochets**. D'autre part, la formule dentaire du sanglier s'écrit : 3/3 incisives + 1/1 canines + 4/4 prémolaires + 3/3 molaires. Autant que l'on peut

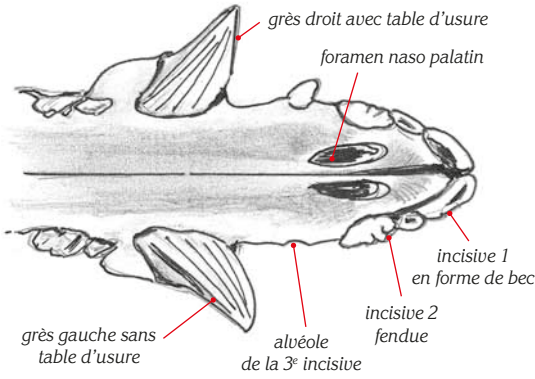


Figure 1. Mâchoire supérieure (partie antérieure).

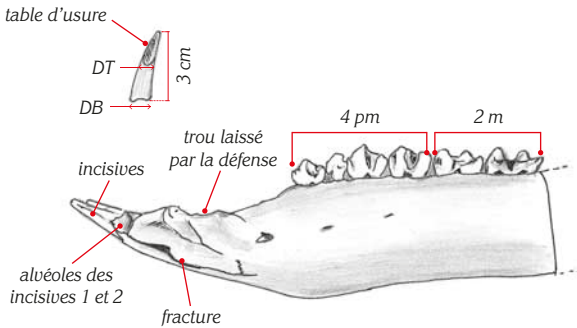


Figure 2. Maxillaire inférieur côté gauche et défense droite (en haut).

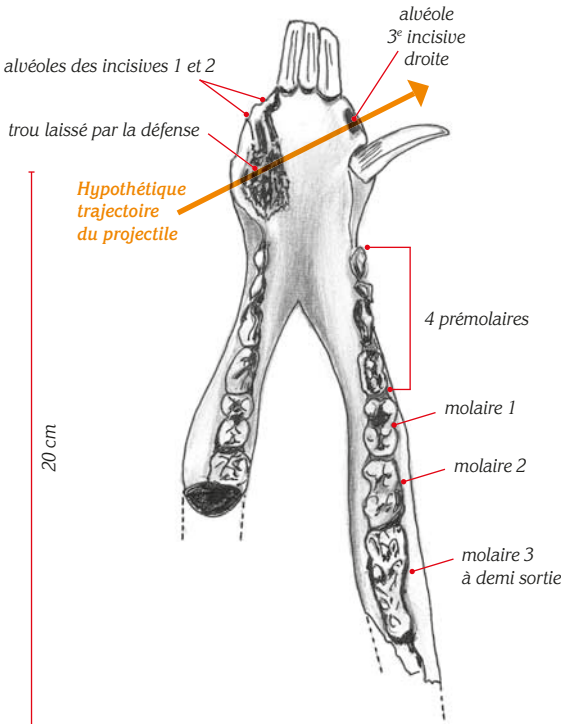


Figure 3. Mâchoire inférieure réduite à sa partie antérieure.

en juger dans le cas présent l'animal n'avait pas encore complètement développé ses 3^e molaires. Dès qu'elles commencent à sortir, elles mettent presque un an avant d'arriver à table, c'est-à-dire au même niveau que les autres dents, ceci entre le 24^e et le 30^e mois. Notre animal avait donc entre deux et deux ans et demi, ce qu'indique approximativement le rapport du diamètre de la base de la défense à la base de la table d'usure $DB/DT = 10/6 = 1,66$ (avec un rapport de 1,8 on a un jeune animal, avec 1,2 un animal âgé de 4 ans environ et avec un rapport de 1 un vieil animal), (figure 2). Une précision supplémentaire est donnée par la longueur relative des défenses et des grès. Dans le cas présent ces derniers sont encore légèrement plus longs que les défenses. En règle générale les canines ont même longueur à deux ans et demi. Par la suite les défenses qui se recourbent vers l'arrière dépassent considérablement les grès. On peut donc retenir un âge de près de deux ans et demi pour cet animal, un **ragot**, selon la terminologie de la chasse. Précisons encore que pour avoir été abattu, l'animal avait été jugé adulte. L'espérance de vie du sanglier ne dépasse guère 5 ou 6 ans, en tant que gibier, 13 à 15 en élevage. Il reste à estimer l'âge auquel il a perdu sa défense gauche. Le grès correspondant ne présentant aucune trace d'usure, il en ressort que les deux canines de gauche n'avaient pas encore atteint une croissance suffisante à permettre leur contact. Il faut savoir que les canines définitives apparaissent vers 7-8 mois et que les défenses apparaissent hors des lèvres dès la 2^e année. L'animal pouvait donc avoir entre 1 et 2 ans à ce moment-là. C'était alors une **Bête de compagnie**, pour reprendre la terminologie cynégétique.

Revenons aux causes possibles de cette perte de défense. Plusieurs hypothèses peuvent être retenues a priori :

- Celle d'une banale cassure au contact d'une souche ou d'une grosse pierre, en fouillant et retournant le sol avec son boutoir. Une pratique quotidienne chez les sangliers dans leur recherche de la nourriture. L'hypothèse est peu vraisemblable étant donné le nombre de dents arrachées : une défense, trois incisives à la mâchoire inférieure et une à la mâchoire supérieure avec en outre une importante fracture au niveau du maxillaire inférieur (photographie 1, figures 2 et 3).
- Celle d'une blessure reçue au cours d'un combat entre mâles. Certes les jeunes sangliers se mesurent souvent dans des luttes de suprématie, mais généralement sans graves conséquences. En outre l'animal devait être encore bien jeune, (Bête de compagnie), pour susciter pareille violence de la part d'un vieux congénère, animal solitaire, en règle générale.



- Celle d'une balle ou plutôt d'une chevrotine, car à l'époque où l'animal a été abattu, les chevrotines étaient les munitions les plus utilisées. Les chasseurs et spécialistes de la faune sauvage consultés à ce sujet ont plus ou moins admis cette hypothèse, les uns prétendant qu'une balle aurait fait beaucoup plus de dégâts dans la mâchoire que ce que l'on peut voir, d'autres admettant que l'animal aurait pu être tiré dans sa course, la gueule entrouverte, ce qui expliquerait que la balle ou un gros plomb de la chevrotine ait pu traverser celle-ci en cassant ou arrachant au passage des incisives de part et d'autre (A noter que certaines des incisives ont pu tomber plus tardivement, suite au traumatisme subi).
- Reste une 4^e hypothèse, celle d'un heurt avec une voiture ou un camion. Il est vrai que de tels accidents ne sont pas rares, mais généralement l'animal y perd aussi la vie. Il fallait qu'en l'occurrence le jeune sanglier ne soit qu'effleuré par la voiture, ou bien qu'il heurte seulement une roue de camion. En tout cas, c'est la conclusion qui a été envisagée par certains chasseurs ou spécialistes consultés.

Tous les avis s'accordent à privilégier la cause humaine, coup de fusil ou heurt contre véhicule. Je ne suis pas en mesure de trancher plus que quiconque, j'aurais toutefois tendance à préférer la blessure de chasse par chevrotine, le projectile ayant pu passer obliquement entre les deux mâchoires (figure 3). Il convient malgré tout de garder à l'esprit que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ».

Il aurait été évidemment souhaitable de pouvoir disposer de l'animal entier, ce qui aurait peut-être permis de conforter l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Remerciements

J'adresse mes vifs remerciements aux techniciens et chasseurs de grand gibier qui m'ont fait part de leurs conclusions après avoir examiné cette singulière mâchoire :

- Frédéric SERRE, spécialiste du grand gibier (Maison de la nature et de la faune sauvage à Forges)
- Mickaël PFEIFFER, agent technique (Maison de la nature et de la faune sauvage à Forges)
- Philippe ANDRE, chasseur de grand gibier (Pouilly-sur-Loire)
- Philippe RABIGOT, chasseur (Varennes-lès-Narcy)

Je sais gré enfin à l'élève oublié ainsi qu'à son père chasseur, de ce peu banal cadeau.

◀ Après quelques repérages, un lieu où les sangliers venaient se nourrir régulièrement est localisé...
Lors d'une période de fortes chutes de neige, cette photo de laie a été prise le 10 décembre 2012 vers 11 h00 depuis un affût, dans la forêt de Saint-Prix (71).